

Chances de formation de la petite enfance à l'âge adulte

L'essentiel en 3 secondes

Assurer la continuité des offres promouvant les chances de formation dès la petite enfance

De quoi s'agit-il ?

La formation protège de la pauvreté. La prévention met l'accent sur l'équité des chances de formation des tout-petits, des enfants, des jeunes et des adultes. Le Programme national a cherché à renforcer l'efficacité des offres et à soutenir l'innovation dans ce domaine.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

encouragement de la petite enfance – choix professionnel – formation générale et formation professionnelle – entrée dans le monde du travail – certification professionnelle pour adultes

Principaux résultats du Programme national

- Les offres de soutien aux différentes étapes de la formation ne sont pas suffisamment coordonnées entre elles. La disparité des offres, le manque de coordination ou de continuité nuisent à l'efficacité des mesures d'encouragement.
- Le Programme propose un modèle de continuité des chances de formation (voir tableau au verso).

Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Les communes, les villes, les cantons, les organisations de la société civile et les organismes privés doivent unir leurs efforts pour assurer une offre de soutien continue tout au long du parcours éducatif.

Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- À l'intention des organes responsables et des chefs de projet : dès la conception du projet, clarifier les objectifs visés et les groupes cibles, assurer l'accessibilité des offres, collaborer avec les structures ordinaires existantes pour faire passer l'information aux groupes cibles et pour assurer la cohérence et les synergies, travailler avec des spécialistes et impliquer les bénévoles, prévoir d'évaluer les effets.
- À l'intention des responsables politiques et de l'administration : examiner la palette d'offres disponibles et au besoin la compléter et la développer qualitativement ; adopter une approche stratégique et une structure de coordination ; assurer le financement de la prévention ; assurer un soutien financier ciblé aux personnes vulnérables.
- À l'intention des responsables politiques au niveau cantonal : renforcer le rôle de l'école dans la prévention de la pauvreté.

Pour approfondir

Source

Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014

Publications du Programme national : études

INFRAS / PH Bern, 2018, Nationales Programm gegen Armut: Ergebnisse aus den geförderten Projekten im Handlungsfeld Bildungschancen. Synthesebericht. Berne : OFAS.

FHNW Fachhochschule Nordwestschweiz Basel, 2016, Mit Innovation gegen Armut. Sozial innovative Projekte im Kontext der Armutsbekämpfung in Kantonen, Städten und Gemeinden Berne : OFAS.

Modèle de la continuité des chances de formation (Source : Infrac/PH Bern (2018), p. IV)

Âge	Moins de 4 ans	4 à 12 ans	12 à 15 ans	16 à 18 ans	Plus de 18 ans
Phase de vie	Petite enfance	Enfance	Début de l'adolescence	Fin de l'adolescence	Âge adulte
Niveau de formation	Domaine préscolaire	École enfantine, École primaire	Niveau secondaire I	Niveau secondaire II	Formation de base, Formation continue
Transitions	Entrée à la crèche/groupe de jeu, accueil familial de jour et école enfantine	Entrée à l'école enfantine et primaire, sélection pour le secondaire I	Choix professionnel/recherche d'une place d'apprentissage, examens d'admission pour le secondaire II	Formation générale et form. professionnelle/solutions intermédiaires, certification professionnelle, professionnelle	Entrée dans le monde du travail, positionnement sur le marché du travail, certification professionnelle, changement de profession
Lieux et partenaires de formation : information sur la formation et la formation continue, accueil, assistance, rencontres	Centres familiaux, crèche, groupe de jeu, programmes de visites à domicile (par ex. petits:pas, PAT), sages-femmes, consultation parents-enfants, gymnastique ou chant mère/père/enfant	Centres familiaux, école enfantine, école (de jour), garderie, travail social en milieu scolaire, programmes d'encouragement (future kids, CHANSON) administration scolaire	École (de jour), garderie, travail social en milieu scolaire, administration scolaire	École (professionnelle), offres transitoires, orientation professionnelle ; centre d'information professionnelle (CIP), centres de consultation, gestion des cas, mentoring	Emploi, offre de formation continue, insertion professionnelle, placement, programme d'occupation, validation des acquis de l'expérience
Continuité des chances de formation avec des offres adaptées à l'âge et reliées horizontalement et verticalement dans les domaines de la formation, de la santé et du social					
	<p>Famille, médecins, services de conseil, services d'intégration, aide à l'enfance et à la jeunesse, aide sociale, conseil social, autorité de protection de l'enfant, médiateurs interculturels, associations de parents et d'étrangers, formation des parents, pédagogie curative et spécialisée, offres thérapeutiques, services de prévention, associations (sport, musique, loisirs, culture)</p>				

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre de 2014 à 2018 par la Confédération, les cantons, les communes, les villes et les organisations de la société civile. Le Programme a permis de créer de nouvelles bases pour la prévention de la pauvreté et a favorisé la mise en réseau des acteurs. (www.contre-la-pauvrete.ch)